



16ème législature

Question N° : 1513	De M. Vincent Ledoux (Renaissance - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition énergétique		Ministère attributaire > Transition énergétique
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > Tension existante et croissante de la main d'œuvre qualifiée dans le secteur	Analyse > Tension existante et croissante de la main d'œuvre qualifiée dans le secteur.
Question publiée au JO le : 27/09/2022 Réponse publiée au JO le : 01/08/2023 page : 7287		

Texte de la question

M. Vincent Ledoux attire l'attention de Mme la ministre de la transition énergétique sur la tension existante et croissante de la main d'œuvre qualifiée dans le secteur stratégique du nucléaire. Alors que le Président de la République a annoncé la construction de six EPR à l'horizon 2035 afin de garantir la souveraineté énergétique de la France et assurer la transition énergétique, la filière du nucléaire souffre particulièrement d'un manque d'ingénieurs et d'ouvriers spécialisés. Le Groupement des industriels français de l'énergie nucléaire (Gifen) a évalué à 30 000 le nombre de salariés nécessaires pour la construction des futurs EPR, 20 000 ouvriers et 10 000 ingénieurs, or seulement une centaine d'ingénieurs en génie nucléaire sont diplômés chaque année, d'après Benjamin Guillaume, de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs. Des années de dénigrement systématique et de réduction des financements de la filière nucléaire a amené la France dans une situation difficile que le Gouvernement est aujourd'hui en train de rectifier. Il lui demande comment le Gouvernement compte lutter à court terme contre la pénurie d'ingénieurs et d'ouvriers spécialisés et rendre à nouveau la filière nucléaire attractive pour les étudiants, les ingénieurs et les techniciens, afin de tenir l'agenda fixé par le Président de la République et de réussir la transition énergétique française.

Texte de la réponse

Dans son discours de Belfort de février 2022, le Président de la République a annoncé la relance de la filière nucléaire française à travers plusieurs axes : la poursuite d'exploitation des réacteurs existants, la construction de 6 nouveaux réacteurs de type EPR2, un effort de recherche inédit en faveur des petits réacteurs modulaires et innovants et le maintien et le renforcement d'une filière souveraine sur l'ensemble du cycle du combustible. Dans ce contexte, le Gouvernement se mobilise pleinement avec tous les acteurs concernés pour que l'ensemble des maillons de la chaîne nucléaire française soit au meilleur niveau pour délivrer cette relance. Cela passe notamment par la mise à niveau de filière nucléaire française pour qu'elle puisse attirer, former et recruter les plus de 100 000 personnes dont elle aura besoin au cours des 10 prochaines années. Conduite par le GIFEN et remise le 21 avril 2023 à la ministre de la Transition énergétique et au ministre délégué chargé de l'Industrie, l'étude Match procède à une analyse de l'adéquation entre la charge et les ressources de la filière sur les 10 prochaines années. Elle dresse, d'une part, les constats des besoins en compétences et la chronique des recrutements sur la période 2023-2032 et, d'autre part, souligne l'importance de la poursuite et de l'amplification des plans de performance dans un objectif d'excellence opérationnelle. Par ailleurs, réalisé par l'Université des métiers du nucléaire sur la demande de la ministre de la Transition énergétique, le plan d'action compétences de la filière nucléaire a été remis le

9 juin 2023 aux ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Transition énergétique et aux ministres délégués chargés de l'Enseignement et de la Formation professionnels et de l'Industrie. Il définit les actions concrètes à mener pour sécuriser les 100 000 recrutements, de CAP à BAC+5, que la filière devra opérer dans les dix prochaines années. Ces actions, organisées selon 7 leviers, visent à garantir, pour chacun des métiers en tension, l'adéquation entre besoins en compétences et offre de formation correspondante. Plusieurs seront effectives dès la rentrée de septembre 2023 comme l'ouverture de nouvelles formations, l'ouverture de « classes passerelles » pour favoriser l'inclusion de jeunes éloignés de l'emploi et flécher ceux qui se trouveraient en échec d'orientation professionnelle (notamment « Parcoursup »), la coloration nucléaire de formations existantes via le dispositif de « Passeport nucléaire » (ex : BTS CIRA), ou encore l'intégration d'une rubrique « offres de stage et d'alternance » au portail monavenirdanslenucléaire.fr afin de centraliser l'ensemble des offres de la filière et de faciliter les candidatures. D'autres actions, déjà en place, seront poursuivies dans la perspective d'une montée en puissance prochaine à l'instar du dispositif de bourses d'études nucléaires ou de nouvelles ouvertures de formation pour septembre 2024. Enfin, de s'assurer de la complétude de ces travaux, et conformément aux orientations du Conseil de politique nucléaire du 2 février 2023, un audit externe lancé par l'Etat vise à évaluer l'état de préparation de la filière nucléaire et rendra ses conclusions à la fin de l'été. Dans ce contexte, le Gouvernement soutient la filière nucléaire depuis plusieurs années par des actions concrètes, dans le cadre du plan de relance lancé en 2020 puis dans le cadre de France 2030. Le Gouvernement a ainsi financé à hauteur de 50 % l'engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) de la filière nucléaire réalisé de septembre 2021 à mai 2022, pour un montant total de 1,535 Md€. Le plan de relance lancé en 2022 a par ailleurs permis la tenue de l'appel à projet "Renforcement des compétences de la filière nucléaire" comptant 32 projets lauréats, pour un montant total de 24,7 M€ de subventions accordées pour 60,5 M€ d'investissement, et l'introduction du dispositif des bourses du nucléaire. Il a également permis la création du Fonds France Nucléaire, pour accompagner les entreprises de la filière nucléaire dans : Le développement de leur activité Leurs efforts de R&D et d'innovation Leur ambition de consolidation sur leur segment d'activité (croissance externe) Le renforcement du capital humain et la facilitation de l'accès au capital des équipes de management Leur positionnement ou renforcement à l'international Par la suite, en étant l'un des axes prioritaires du plan d'investissement France 2030, de nombreux projets de relocalisation ont été soutenus (CCFrance, TN Eagle, Relocalisation SETO etc.) et plus récemment le Gouvernement a annoncé 42 millions d'euros pour le premier lauréat consacré au nucléaire de l'Appel à manifestation d'intérêts « Compétence et métiers d'avenir » de France 2030 : le projet normand "Nouveau Nucléaire, Nouvelles Compétences » (3NC). Les dispositifs de soutien mis en oeuvre par le Gouvernement seront adaptés dans le prolongement de l'étude Match du Gifem et du plan d'actions compétence de l'Université des métiers du nucléaire.